



Département de la Haute-Vienne
COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 23 MARS 2020

Covid-19 : le Département commande 100 000 masques

Afin de lutter contre l'épidémie du Coronavirus – Covid 19 tout en maintenant son action, notamment auprès des personnes les plus fragiles, le Département de la Haute-Vienne commande dès ce lundi 23 mars 100 000 masques.

Jean-Claude Leblois, président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, a décidé de s'associer à une commande régionale groupée de masques à destination de tous les acteurs de la solidarité départementale en complément des livraisons prévues par l'Agence régionale de santé (ARS) pour les besoins du secteur de la santé et du soin.

Dès leur réception, ces masques pourront être mis à disposition des associations et des établissements sociaux en complément de ceux qui auront été fournis par les autorités sanitaires : Maison d'enfant à caractère social (MECS), Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services mandataires, services d'accompagnement aux personnes handicapées, service de portage de repas à domicile, associations de secours alimentaire... pour leur permettre de poursuivre au mieux leurs missions en protégeant leurs usagers et en se protégeant eux-mêmes.

« Il est particulièrement urgent aujourd'hui de doter tous les professionnels intervenant auprès des plus vulnérables de ce matériel de protection, insiste Jean-Claude Leblois. J'ai dès le 18 mars attiré l'attention du Ministre de la Santé, Olivier Véran sur cette problématique. Au plus fort de la crise, il faudrait également que l'Etat puisse fournir tous les services des secours civiles (pompiers, samu social...) amenés à prendre en charge les malades. »

Contact presse :

Mégane Lépine
Service communication
05 44 00 12 41